

## Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2023

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds renferme des faits saillants financiers, mais ne contient pas le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire et des états financiers annuels gratuitement en téléphonant au 1-800-661-4578 (au Québec) ou au 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), en nous écrivant au 2001, boulevard Robert-Bourassa, bureau 2000, Montréal (Québec) H3A 2A6 ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3B 3H5, ou en visitant le site Web de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de ces façons pour demander un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de divulgation des votes par procuration ou de la présentation d'informations trimestrielles sur le portefeuille du fonds d'investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter au prospectus simplifié et à l'aperçu du Fonds, lesquels peuvent aussi être obtenus gratuitement des façons décrites ci-dessus.

Pour connaître la valeur liquidative courante par titre du Fonds et obtenir des renseignements plus récents sur les événements généraux du marché, veuillez visiter notre site Web à l'adresse [www.ig.ca/fr](http://www.ig.ca/fr).

Au Québec, les termes « conseiller » et « conseillers » désignent le « représentant » ou les « représentants ».

### UN MOT SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport peut renfermer des énoncés prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir. Un énoncé prospectif est un énoncé de nature prévisionnelle qui est assujéti ou fait référence à des événements ou à des facteurs à venir, ou comprend des termes tels « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « planifier », « croire », « estimer », « préliminaire », « typique » et autres expressions similaires. De plus, ces déclarations peuvent être liées à des mesures commerciales futures, au rendement futur d'un fonds ou d'un titre ainsi qu'aux stratégies ou perspectives de placement futures. Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, assujétis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui peuvent modifier de façon importante les événements, les résultats, le rendement ou les perspectives réels qui ont été énoncés de manière expresse ou tacite dans les énoncés prospectifs. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent notamment les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements apportés aux lois et règlements en matière de valeurs mobilières, les changements au chapitre des lois fiscales, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, les éclosions de maladies ou les pandémies (comme la COVID-19) et la capacité du gestionnaire à attirer des employés clés ou à les conserver. La liste des risques, incertitudes et hypothèses précités n'est pas exhaustive. Nous vous invitons à soigneusement prendre en compte ces facteurs et d'autres facteurs et vous mettons en garde contre une confiance exagérée en ces énoncés prospectifs.

Tout énoncé prospectif présenté dans le présent rapport n'est valable qu'à la date du présent rapport. Le lecteur ne doit pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

## Analyse du rendement du Fonds par la direction

Le 13 novembre 2023

Cette analyse du rendement du Fonds par la direction présente les opinions de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2023 (la « période »). Si le Fonds a été établi au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période commençant à la date d'établissement.

Dans ce rapport, « SGIIG » et « le gestionnaire » renvoient à la Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée, le gestionnaire du Fonds. Par ailleurs, « valeur liquidative » signifie la valeur du Fonds calculée aux fins d'opérations, laquelle est à la base de l'analyse du rendement du Fonds.

Veuillez lire la rubrique *Un mot sur les énoncés prospectifs* à la première page du présent document.

## Résultats d'exploitation

### Rendement des placements

Conformément au Règlement 81-106, la comparaison suivante avec un ou plusieurs indices de marché a été établie pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble des marchés. L'équipe de gestion de portefeuille souligne toutefois que le mandat du Fonds peut être différent de celui de l'indice ou des indices indiqués. De plus, il est important de noter que les investisseurs ne peuvent investir dans un indice. Les placements indirects dans un indice sont possibles, mais les produits offerts à cette fin engendrent des frais et des coûts de transaction et font intervenir d'autres variables qui influenceront sur le rendement. Les rendements des indices mentionnés dans la comparaison ci-après ne reflètent pas ces coûts et ces variables.

Pour connaître le rendement des séries et le rendement à long terme du Fonds, veuillez consulter la rubrique *Rendement passé* du présent rapport. Le rendement varie d'une série à l'autre, principalement parce que les frais et les charges peuvent différer entre les séries ou que les titres d'une série n'avaient pas été émis et n'étaient pas en circulation pendant toute la période considérée. Reportez-vous à la rubrique *Renseignements sur les séries* pour prendre connaissance du pourcentage des frais annuels imputés à chaque série.

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2023, les parts de fonds communs de placement ont inscrit un rendement de 0,4 % (après déduction des frais et charges payés par le Fonds). En comparaison, l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada ont enregistré des rendements respectifs de -4,5 % et de 2,2 %.

Le Fonds a dégagé un rendement supérieur à celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada en raison entre autres de son exposition aux titres du marché monétaire. Le Fonds a dégagé un rendement inférieur à celui de l'indice des bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada en raison entre autres de son exposition aux biens immobiliers.

Le Fonds de marché monétaire canadien IG Mackenzie, qui représentait environ 40 % de l'actif net à la fin de la période, a le plus contribué au rendement du Fonds, tandis que le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie, qui comptait pour environ 10 % de l'actif net à la fin de la période, a eu l'incidence négative la plus importante sur le rendement du Fonds.

Au cours de la période, ni les activités de gestion de portefeuille ni les développements des marchés n'ont eu une incidence importante sur le positionnement du Fonds.

## Actif net

Au cours de la période, l'actif net du Fonds a diminué de 11,1 % pour s'établir à 45,9 millions de dollars. Cette variation est principalement attribuable à un revenu net de 0,2 million de dollars (y compris tout revenu d'intérêts et/ou de dividendes) provenant du rendement des placements, après déduction des frais et charges, et à une diminution de 6,0 millions de dollars attribuable aux opérations nettes des porteurs de titres (y compris les ventes, les rachats et les distributions en espèces).

## Frais et charges

Le ratio des frais de gestion (« RFG ») annualisé de chacune des séries au cours de la période close le 30 septembre 2023 a été essentiellement semblable au RFG de l'exercice clos le 31 mars 2023. Le total des charges payées varie d'une période à l'autre, principalement en raison des variations de l'actif moyen dans chacune des séries. Les RFG pour toutes les séries sont présentés à la rubrique *Faits saillants financiers* du présent rapport.

## Événements récents

Puisque l'inflation demeure obstinément élevée et que le marché de l'emploi reste vigoureux, la Banque du Canada a relevé son taux directeur de 50 points de base au cours de la période pour l'établir à 5,00 %. Par conséquent, les taux des obligations du gouvernement du Canada ont augmenté. Compte tenu de leur sensibilité aux mesures des banques centrales, les obligations gouvernementales à court terme ont affiché des taux de rendement plus élevés que ceux des obligations gouvernementales à long terme, de sorte que la courbe des taux est demeurée inversée. Les prix des obligations gouvernementales et des obligations de sociétés ont reculé avec la hausse des taux d'intérêt.

## Transactions entre parties liées

La Société de gestion d'investissement, I.G. Ltée est le gestionnaire, le fiduciaire et le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds est offert par l'intermédiaire des conseillers des Services Financiers Groupe Investors Inc. et des Valeurs mobilières Groupe Investors Inc., collectivement appelés les placeurs. Le gestionnaire, le conseiller en valeurs, les placeurs et le fiduciaire sont, indirectement, des filiales entièrement détenues par la Société financière IGM Inc.

Le sous-conseiller en valeurs suivant a fourni des services d'investissement au Fonds :

- Corporation Financière Mackenzie

Corporation Financière Mackenzie appartient à cent pour cent à la Société financière IGM Inc.

Le Fonds a payé des frais de gestion au gestionnaire et au conseiller en valeurs en contrepartie de services de gestion et de conseil en valeurs (se reporter à la rubrique *Frais de gestion*).

Le Fonds a aussi payé des frais d'administration au gestionnaire. En échange, le gestionnaire a pris à sa charge les coûts et charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts définis.

Le Fonds a versé aux placeurs des frais de placement relativement à la distribution des Portefeuilles à l'ensemble des clients d'IG Gestion de patrimoine, y compris ceux qui ne satisfont pas aux critères de placement minimum d'autres Fonds d'IG Gestion de patrimoine.

Le fiduciaire est responsable de la direction générale des affaires du Fonds et le Fonds lui verse des honoraires en contrepartie de ses services.

# PORTEFEUILLE PILIER IG

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2023

Il y a lieu de se reporter à la rubrique *Renseignements sur les séries* pour prendre connaissance des frais annuels payés (en pourcentage de l'actif net moyen) par chacune des séries.

Au cours de la période, le Fonds a investi dans d'autres fonds également gérés par le gestionnaire ou des sociétés affiliées au gestionnaire. À cet égard, le gestionnaire s'est prévalu des instructions permanentes approuvées par le comité d'examen indépendant des Fonds d'IG Gestion de patrimoine concernant l'exécution de telles transactions.

Les placements, le cas échéant, dans des fonds de placement à capital variable non cotés gérés par le gestionnaire et/ou une société affiliée au gestionnaire, seront effectués dans des séries qui ne sont pas assujetties à des frais. Les fonds négociés en bourse (FNB) dans lesquels le Fonds peut investir peuvent être assortis de leurs propres frais et charges, qui réduisent la valeur du FNB. En règle générale, le gestionnaire a déterminé que les frais payés par un FNB ne constituent pas une répétition des frais payés par le Fonds. Toutefois, lorsque le FNB est géré par Corporation Financière Mackenzie, le FNB peut accorder une remise sur frais au Fonds pour contrebalancer des frais payés au sein du FNB.

## Rendement passé

L'information sur le rendement du Fonds suppose que toutes les distributions faites par le Fonds au cours des périodes présentées ont été réinvesties dans des titres additionnels des séries applicables du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, frais de rachat, frais de distribution, autres frais accessoires ou impôt sur le revenu payables par un investisseur, lesquels viendraient réduire le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement indicateur de son rendement futur.

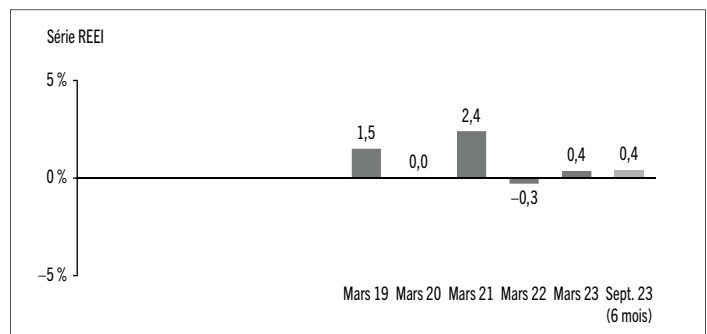
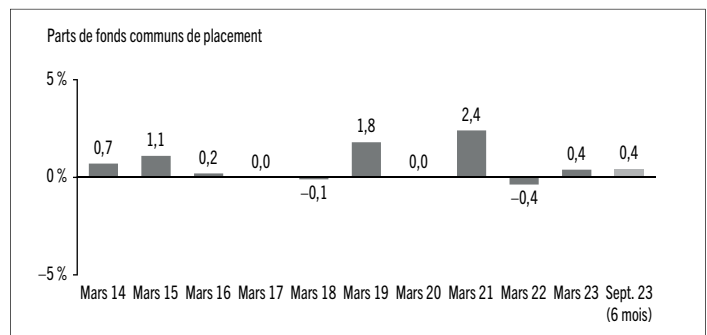
Si vous détenez ce Fonds hors d'un régime enregistré, les distributions de revenu et de gains en capital qui vous sont versées augmentent votre revenu aux fins de l'impôt, qu'elles vous soient versées au comptant ou réinvesties dans des titres additionnels du Fonds. Le montant des distributions imposables réinvesties est ajouté au prix de base rajusté des titres que vous détenez. Cela diminuerait vos gains en capital ou augmenterait votre perte en capital lors d'un rachat subséquent à partir du Fonds, assurant ainsi que vous n'êtes pas imposé de nouveau sur ce montant. Veuillez consulter votre conseiller fiscal en ce qui concerne votre situation fiscale personnelle.

Au cours de ces périodes, les événements suivants peuvent avoir eu une incidence sur le rendement :

- Le 11 septembre 2020, un changement apporté à la stratégie a éliminé l'exposition préétablie du Fonds sous-jacent à certains Portefeuilles Investors.

## Rendements annuels

Les graphiques suivants présentent le rendement de chaque série du Fonds pour chacune des périodes comptables indiquées. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse le dernier jour de chaque période comptable présentée d'un placement effectué le premier jour de chaque période comptable ou à la date d'établissement ou de rétablissement de la série, selon le cas. Les dates d'établissement ou de rétablissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.



# PORTEFEUILLE PILIER IG

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2023

## Aperçu du portefeuille au 30 septembre 2023

RÉPARTITION EFFECTIVE DU PORTEFEUILLE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Trésorerie et équivalents de trésorerie**	39,5
Obligations	27,2
Obligations	24,3
Contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur)*	2,9
Contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur)*	-
Prêts hypothécaires	24,2
Biens immobiliers	11,4
Actions	0,1
Autres éléments d'actif (de passif)	(2,4)

RÉPARTITION RÉGIONALE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Canada	57,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie**	39,5
États-Unis	3,7
Chine	0,3
Japon	0,2
Royaume-Uni	0,2
Brésil	0,1
Pérou	0,1
Irlande	0,1
Australie	0,1
Chili	0,1
Luxembourg	0,1
Autre	0,1
Autres éléments d'actif (de passif)	(2,4)

RÉPARTITION SECTORIELLE EFFECTIVE	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
Trésorerie et équivalents de trésorerie**	39,5
Services financiers	24,2
Obligations de sociétés	16,5
Biens immobiliers	11,4
Obligations fédérales	6,0
Obligations provinciales	3,9
Obligations d'État étrangères	0,4
Prêts à terme	0,2
Autre	0,2
Titres adossés à des créances hypothécaires	0,1
Autres éléments d'actif (de passif)	(2,4)

\* Les valeurs théoriques représentent 2,9 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (acheteur) et -2,7 % de la valeur liquidative des contrats à terme standardisés sur obligations (vendeur).

\*\* Une portion de la répartition effective de la trésorerie du Fonds est investie dans des titres de série Plus d'un fonds du marché monétaire géré par SGIG.

La répartition effective présente l'exposition du Fonds par portefeuille, région ou secteur calculée en combinant les placements directs et indirects du Fonds.

LES 25 PRINCIPALES POSITIONS	% DE LA VALEUR LIQUIDATIVE
<b>Émetteur/Fonds sous-jacent</b>	
Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie, série P	50,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie**	39,4
Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie, série P	10,5
<b>Principales positions acheteur en tant que pourcentage de la valeur liquidative totale</b>	
	<b>100,0</b>

Le Fonds ne détenait directement aucune position vendeur à la clôture de la période.

Pour le prospectus et d'autres renseignements concernant le ou les fonds sous-jacents du portefeuille, veuillez consulter les adresses suivantes : [www.ig.ca/fr](http://www.ig.ca/fr) ou [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Les placements et pourcentages peuvent avoir changé depuis le 30 septembre 2023 en raison des opérations de portefeuille continues du Fonds. Les mises à jour trimestrielles des titres sont disponibles dans les 60 jours suivant la fin de chaque trimestre, sauf pour le trimestre se terminant le 31 mars, date de clôture de l'exercice des fonds, où elles sont disponibles dans les 90 jours.

# PORTEFEUILLE PILIER IG

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2023

## Faits saillants financiers

Les tableaux suivants font état de données financières clés concernant le Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats financiers du Fonds pour chaque période comptable présentée ci-après. Si une série a été établie ou rétablie au cours de la période, l'information fournie se rapporte à la période allant de la date d'établissement ou de rétablissement jusqu'à la fin de cette période comptable. Les dates d'établissement ou de rétablissement des séries se trouvent à la rubrique *Renseignements sur les séries*.

### ACTIF NET PAR TITRE DU FONDS (\$)¹

	30 sept.	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
Parts de fonds communs de placement	2023	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>9,84</b>	<b>9,98</b>	<b>10,06</b>	<b>9,86</b>	<b>9,97</b>	<b>9,92</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>						
Total des produits	0,20	0,34	0,17	0,17	0,25	0,28
Total des charges	(0,07)	(0,14)	(0,13)	(0,13)	(0,14)	(0,14)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,03)	(0,03)	0,05	0,03	0,02	(0,01)
Profits (pertes) latent(e)s	(0,06)	(0,15)	(0,12)	0,18	(0,12)	0,07
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	<b>0,04</b>	<b>0,02</b>	<b>(0,03)</b>	<b>0,25</b>	<b>0,01</b>	<b>0,20</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,13)	(0,18)	(0,04)	(0,04)	(0,11)	(0,13)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	(0,01)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales³</b>	<b>(0,13)</b>	<b>(0,18)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,11)</b>	<b>(0,14)</b>
<b>Actif net, à la clôture</b>	<b>9,75</b>	<b>9,84</b>	<b>9,98</b>	<b>10,06</b>	<b>9,86</b>	<b>9,97</b>

	30 sept.	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
Série REEI	2023	2023	2022	2021	2020	2019
<b>Actif net, à l'ouverture</b>	<b>9,92</b>	<b>10,07</b>	<b>10,13</b>	<b>9,93</b>	<b>10,04</b>	<b>10,00</b>
<b>Augmentation (diminution) attribuable aux activités d'exploitation :</b>						
Total des produits	0,20	0,35	0,17	0,17	0,25	0,22
Total des charges	(0,07)	(0,14)	(0,13)	(0,14)	(0,15)	(0,10)
Profits (pertes) réalisé(e)s	(0,03)	(0,02)	0,05	0,02	0,02	-
Profits (pertes) latent(e)s	(0,06)	(0,15)	(0,12)	0,18	(0,12)	0,05
<b>Augmentation (diminution) totale attribuable aux activités d'exploitation²</b>	<b>0,04</b>	<b>0,04</b>	<b>(0,03)</b>	<b>0,23</b>	<b>-</b>	<b>0,17</b>
<b>Distributions :</b>						
Du revenu de placement net (sauf les dividendes canadiens)	(0,13)	(0,18)	(0,04)	(0,03)	(0,11)	(0,10)
Des dividendes canadiens	-	-	-	-	-	-
Des gains en capital	-	-	-	-	-	(0,01)
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
<b>Distributions annuelles totales³</b>	<b>(0,13)</b>	<b>(0,18)</b>	<b>(0,04)</b>	<b>(0,03)</b>	<b>(0,11)</b>	<b>(0,11)</b>
<b>Actif net, à la clôture</b>	<b>9,83</b>	<b>9,92</b>	<b>10,07</b>	<b>10,13</b>	<b>9,93</b>	<b>10,04</b>

1) Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne sont pas censés être un rapprochement de l'actif net par titre à l'ouverture et à la clôture. Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires non audités et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par titre calculée aux fins de l'évaluation du Fonds. Une explication de ces différences, le cas échéant, se trouve dans les *Notes annexes*.

2) L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de titres en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de titres en circulation au cours de la période comptable.

3) Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en titres additionnels du Fonds, ou les deux.

## RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES

	30 sept.	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
Parts de fonds communs de placement	2023	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	44 468	50 216	70 094	95 098	103 781	138 084
Titres en circulation (en milliers)¹	4 560	5 103	7 022	9 454	10 528	13 856
Ratio des frais de gestion (%)²	1,46	1,42	1,29	1,38	1,45	1,47
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	1,46	1,46	1,46	1,46	1,45	1,47
Ratio des frais de négociation (%)³	0,01	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	2,17	5,43	7,45	10,81	5,99	23,24
Valeur liquidative par titre (\$)	9,75	9,84	9,98	10,06	9,86	9,97

	30 sept.	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
Série REEI	2023	2023	2022	2021	2020	2019
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)¹	1 448	1 434	1 425	1 440	1 261	1 282
Titres en circulation (en milliers)¹	147	145	142	142	127	128
Ratio des frais de gestion (%)²	1,49	1,45	1,35	1,44	1,51	1,53
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions (%)²	1,49	1,49	1,52	1,52	1,51	1,53
Ratio des frais de négociation (%)³	0,01	-	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille (%)⁴	2,17	5,43	7,45	10,81	5,99	23,24
Valeur liquidative par titre (\$)	9,83	9,92	10,07	10,13	9,93	10,04

1) Données à la clôture de la période comptable indiquée.

2) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (exception faite des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille, de l'impôt sur le revenu et des retenues d'impôt) pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période, sauf indication contraire. Pour une période au cours de laquelle une série est établie, le RFG est annualisé depuis la date d'établissement de la série jusqu'à la clôture de la période. Lorsqu'un Fonds investit directement dans des titres d'un autre fonds (y compris les fonds négociés en bourse, ou « FNB »), les RFG présentés pour le Fonds comprennent la tranche des RFG de tout autre fonds attribuable à ce placement. Toute distribution de revenu de FNB gérés par des sociétés affiliées au gestionnaire reçue dans le but de compenser des frais payés à l'égard de ces FNB, mais qui ne sont pas considérés comme étant imputés en double aux termes des exigences réglementaires, est traitée à titre de charge ayant fait l'objet d'une renonciation aux fins du RFG. Le gestionnaire peut renoncer aux frais d'exploitation ou les absorber à son gré et mettre fin à la renonciation ou à l'absorption de ces frais en tout temps sans préavis.

3) Le ratio des frais de négociation représente le total des courtages et des autres coûts de transaction du portefeuille engagés et est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien pour la période. Lorsqu'un Fonds investit dans des titres d'un autre fonds (y compris les FNB), les ratios des frais de négociation présentés pour le Fonds comprennent la tranche des ratios des frais de négociation de tout autre fonds attribuable à ce placement.

4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du Fonds au cours d'une période est élevé, plus les coûts de négociation payables par le Fonds sont élevés au cours de la période et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation du portefeuille n'est pas indiqué lorsqu'un fonds existe depuis moins d'un an. La valeur de toute opération visant à réaligner le portefeuille du Fonds après une fusion, le cas échéant, est exclue du taux de rotation du portefeuille.

## Frais de gestion

Le Portefeuille paie des frais de gestion, par série, qui correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la série à la clôture de chaque jour ouvrable (reportez-vous à la rubrique *Renseignements sur les séries* pour prendre connaissance des frais payables par série). De façon générale, le montant des frais de gestion couvre les coûts afférents aux conseils en placement et aux services de gestion de placements de même que les coûts afférents aux services liés au placement de titres fournis par les placeurs.

Environ 96 % des frais de gestion payables au cours de la période ont servi à couvrir les coûts afférents aux conseils en placement et aux services de gestion de placements et environ 4 % à couvrir les coûts afférents aux services liés au placement de titres. Ces pourcentages peuvent varier d'une série à l'autre.

# PORTEFEUILLE PILIER IG

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS | Pour la période close le 30 septembre 2023

## Renseignements sur les séries

Série	Date d'établissement/ de rétablissement	Frais de gestion (%)	Frais de distribution (%)	Frais d'administration (%)	Honoraires du fiduciaire (%)
Parts de fonds communs de placement	s.o.	1,10	0,05	0,09	0,05
Série REEI	16/07/2018	1,10	0,05	0,09	0,05

Les taux présentés dans ce tableau sont arrondis à la deuxième décimale près.

La date d'établissement des séries est indiquée si elle se situe au cours des 10 derniers exercices ou de la période de six mois précédant l'exercice qui remonte à 10 ans.